

**FICHE TECHNIQUE À L'INTENTION DES AGENTS OU ÉLUS
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE NOUVELLE-AQUITAINE**

RÉALISER UN PORTE-À-PORTE

*pour sensibiliser les habitants
à agir contre le moustique tigre*

*Cet outil est un support méthodologique dédié aux techniciens ou élus
pour faciliter la sensibilisation des administrés sur la problématique
du moustique tigre et les actions de prévention sur les espaces privés.*



LE PORTE À PORTE KESAKO ?

Le porte à porte permet de rencontrer des administrés à leur domicile afin de leur apporter des solutions concrètes.

MÉTHODOLOGIE

Trois phases de réalisation du porte à porte :

1. La préparation
2. La mise en place
3. Le suivi de l'action

1. PRÉPARATION

Quand se préparer ?

Période recommandée entre décembre et mars

Préparer la réalisation du porte-à-porte

Le porte-à-porte doit être **méthodique** et s'effectuer **quartier par quartier**. Pour cela, il vous faudra :

- ✓ Déterminer le/les **quartiers ciblés**.
- ✓ Créer ou se procurer le **recensement des habitations** (matrice cadastrale par exemple).
- ✓ Réaliser un **rétroplanning des lieux et dates de passage chez les habitants** (2 passages à prévoir dans un même quartier afin de retourner chez les administrés non présents au premier passage).
- ✓ Créer une **fiche de suivi** des passages.
- ✓ Réaliser un **kit de communication pour annoncer votre venue** (flyer, affiche, courrier).

Communiquer sur le porte-à-porte

Il est important d'informer les administrés de votre passage quelques jours l'avance **en déposant des flyers ou un courrier dans les boîtes aux lettres** du/des quartiers concernés ; **en relayant sur les outils de communication de la commune** (site internet, journaux locaux, réseaux sociaux, panneaux publicitaires, tableau d'affichage, école) ; ou encore **en organisant une réunion publique**.

Dans votre communication, veillez à préciser : **l'objet** du porte à porte, **la période** à laquelle il s'effectuera, **par qui** cette opération est lancée et **qui la mènera** (présenter l'équipe en photo par exemple).

Former les personnes qui réalisent l'action

Les personnes qui réaliseront le porte à porte (agents, bénévoles, brigades, etc...) doivent connaître les bases de l'écologie du moustique tigre et les enjeux, afin de transmettre les bonnes informations aux administrés.

Un binôme mixte composé d'un technicien et/ou d'un élu de quartier et/ou d'une personne relais est préconisé afin de faciliter le contact.

Composer une « boîte à outils » pour l'équipe qui réalise l'action

L'équipe réalisant le porte à porte pourra avoir avec elle des supports permettant d'illustrer ses propos.



Ces supports sont disponibles dans la boîte à outils

Composition de la boîte à outils

- ✓ Questions-réponses fréquentes
- ✓ Image du cycle de vie du moustique tigre
- ✓ Carte de France de l'expansion
- ✓ Liste des bons gestes ARS à remettre en direct ou dans la boîte aux lettres en cas d'absence
- ✓ Image comparaison apparence et taille moustique tigre vs moustique commun
- ✓ Photos des bons gestes (pot de fleurs avec sable, récupérateur avec moustiquaire, rangement outils de jardin et jouets, etc...)
- ✓ Une charte d'engagement comme celle de l'ARS Océan Indien
- ✓ Code de bonnes pratiques

D'autres outils peuvent être utiles :

- ✓ Louche et/ou pipette, avec un contenant transparent pour montrer les larves
- ✓ Un filet de maille inférieure à 0,5 mm à poser sur éléments extérieurs
- ✓ Huile végétale ou produit Moustifilm peuvent apporter une solution rapide pour les infestations constatées

2. MISE EN PLACE DU PORTE-À-PORTE

Quand le réaliser ?

Période recommandée entre mars et mai

ASTUCES !

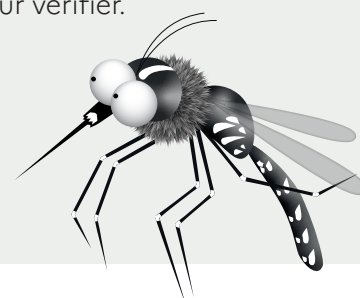


Les meilleurs créneaux horaires pour rencontrer les habitants à domicile sont **entre 11h30 et 13h ou entre 18h et 20h30 en semaine**. Le mercredi est un jour où les gens sont davantage présents.

En cas d'absence, déposer dans la boîte aux lettres la liste des bons gestes et la date de votre prochain passage.

Annoncer le motif de votre présence

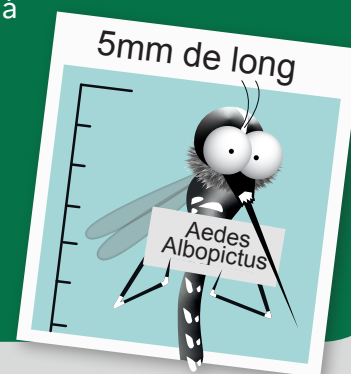
Il est important de se présenter en précisant votre statut au moment de la rencontre (bénévole ou représentant de la mairie) en présentant un justificatif (badge ou carte professionnelle) et les raisons de votre présence. Demander également si la personne a bien reçu l'information de votre passage et le temps dont elle dispose. Préciser la durée de l'échange en laissant la possibilité de différer ou refuser l'échange. Il sera nécessaire de prévenir l'accueil de la mairie et/ou la police municipale car les habitants appellent parfois pour vérifier.



Alimenter l'échange

Vous pouvez débiter l'échange en évaluant les connaissances de l'administré, en le questionnant sur ses habitudes et les gestes qu'il pratique déjà. Cela vous permettra d'apporter des solutions adaptées à ses besoins.

- ✓ Amorcer l'échange en commençant par des questions générales :
Connaissez-vous le moustique tigre ? Subissez-vous des nuisances ?
Connaissez-vous des solutions ?
- ✓ Définir clairement les enjeux de la lutte contre le moustique tigre :
un moustique qui vous pique est né près de chez vous / 80% des gîtes larvaires sont dans l'espace privé / la prolifération du moustique tigre comporte des risques avérés pour la santé humaine (en évitant d'avoir des propos anxiogènes).
- ✓ Transmettre des informations clés à l'aide de supports (écologie et moyens de lutte) et remettre la liste des bons gestes.
- ✓ Informer l'administré du calendrier des événements à venir sur la commune concernant le moustique tigre (animation, conférence, réunion publique, etc...).
- ✓ Prendre les coordonnées et/ou transmettre les contacts du service dédié dans votre commune.
- ✓ Informer des possibilités de suivi.
- ✓ Communiquer sur l'exemplarité de la commune et les actions mises en place.



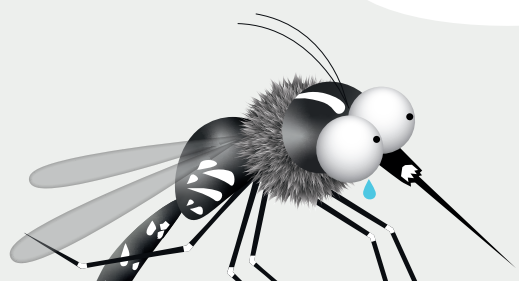
ASTUCES !

Comment répondre à un comportement spécifique ?



LE BAVARD : si vous n'avez plus le temps, rappelez gentiment que vous avez d'autres personnes à interroger. Remerciez-le pour ses réponses et prenez congé sans répondre à ses tentatives de relance.

L'AGRESSIF : notez ses réponses ostensiblement. Parlez moins fort pour qu'il se détende. Répétez ce qu'il vous dit en reformulant pour montrer que vous essayez de comprendre. Il ne parle pas de vous mais de ce qui le frustre. Emmenez-le vers une formulation constructive : vous préféreriez que... ? etc.



Étapes clés dans la fiche technique
« Visite-conseil des jardins privés »

Proposer une visite-conseil du jardin

Ces visites conseils permettent de faire la démonstration des solutions concrètes que l'administré peut mettre en place afin de supprimer les gîtes larvaires de son jardin.

Par retour d'expérience, 2 agents passent en moyenne un quart d'heure par jardin.

Mobiliser

C'est l'occasion pour vous de mobiliser des habitants volontaires souhaitant s'impliquer concrètement dans leur commune. Vous pourrez alors proposer de participer à la création d'une brigade du moustique tigre !

3. SUIVI DE L'ACTION

Quand ? Période recommandée entre mai et octobre

Poursuivre l'accompagnement des administrés

Afin de maintenir une dynamique, il est préconisé de proposer des temps forts au sein de votre commune telles que **réunions publiques d'information, animations scolaires, ateliers de sensibilisation, stands d'information** lors d'événements ou encore **visite individualisée des jardins** (cf. annexe *Visite-conseil des jardins privés*).

Il vous sera également utile de **conserver les coordonnées des habitants intéressés et motivés** (en prenant en compte les directives du RGPD) afin de **les convier à ces événements** et pourquoi pas **former une brigade du tigre bénévoles** !



Des outils et acteurs pour vous accompagner en Région Nouvelle-Aquitaine dans l'espace pédagogique du site de l'ARS : [sur ce lien.](#)

Évaluer l'action

Évaluer l'impact de votre action par un questionnaire, quantifier le nombre de personnes touchées et mesurer la réduction des nuisances.



QUELS MOYENS POUR RÉALISER CETTE ACTION ?

Des moyens humains : référents communaux formés (Élu / Technicien / Volontaire en service civique) ou bénévoles d'une brigade

Des moyens financiers : rémunération du temps de travail des agents / réalisation et impression des livrables

VOUS N'ÊTES PAS SEULE !

L'Agence Régionale de Santé propose un **panel d'outils et de contacts** pour vous aider à limiter la prolifération du moustique tigre sur votre commune :

Page dédiée aux collectivités sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-espace-collectivites>

Les délégations départementales de l'Agence Régionale de Santé peuvent vous accompagner dans vos démarches et questionnements.

Vous pouvez les contacter par mail : ars-ddXX-sante-environnement@ars.sante.fr (exemple pour le département 86 : ars-dd86-sante-environnement@ars.sante.fr)

Fiche info à l'attention des élu.es
"Tout savoir sur le moustique tigre"

Fiches techniques

"Visite-conseil des jardins privés"

"Réaliser un porte-à-porte pour sensibiliser les habitants à agir contre le moustique tigre"

Outils de communication

Notamment la **liste des bons gestes** et la **carte postale "Coupons l'eau au moustique"** format poche et format affiche, possibilité pour l'ARS d'envoyer quelques exemplaires à imprimer ou télécharger par les collectivités.

Retour d'expériences des collectivités

lors des webinaires annuels moustique tigre organisés par le Graine Nouvelle-Aquitaine : <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/informationressource/173-moustique-tigre.html>

Des associations d'éducation à

l'environnement : un onglet dédié pour rechercher les acteurs de votre territoire sur <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr>